

Waste on a diet

Les déchets au régime

Le projet européen du SYBERT | Lettre d'information n°2 | Juillet 2013



Waste on a diet
Les déchets au régime

*A Life+ project (2011),
supported by the
European Union*

*LIFE+ Environment
Policy and Governance
project application*

LIFE 2011 ENV/FR/751

LISTE DES BÉNÉFICIAIRES

*Syndicat de Besançon
et sa région pour le
traitement des déchets*

*Communauté
d'Agglomération du
Grand Besançon*

INFORMATIONS

contact@sybert.fr

LES DECHETS AU REGIME souffle sa première bougie !

Ce projet a pour ambition de réduire la production de déchets, augmenter le réemploi, la valorisation organique et le recyclage pour ainsi diminuer l'incinération des déchets résiduels et le stockage des déchets ultimes.

Quelques éléments pour comprendre WOAD

Les actions du projet sont nombreuses et dans l'ensemble bien engagées, même si toutes n'avancent pas au rythme initialement attendu.

La présente lettre vous propose un aperçu de l'avancement de chaque action du projet. Préalablement à sa lecture, nous vous invitons à prendre connaissance des informations relatives au projet : le dossier complet, la synthèse, appelée lettre d'information n°0 et la lettre d'information n°1 (janvier 2013).



Syndicat intercommunal de Besançon
et de sa Région pour le
traitement des déchets



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie
DIRECTION REGIONALE
FRANCHE-COMTE



CONSEIL GENERAL



**MOINS DE DÉCHETS
NOUS, ON AGIT !**

Accompagnement à la gestion des déchets en habitat collectif

Action portée par le Grand Besançon

Cette action vise à accompagner les personnes résidant en habitat collectif social dense pour qu'elles appréhendent au mieux les tenants et les aboutissants de la facture incitative des déchets et qu'elles puissent utiliser les différents moyens mis à leur disposition pour maîtriser leurs déchets et donc leur facture.

Au total, pendant ce premier semestre de 2013 (nommée période 3), 4 325 habitants ont été directement concernés par cette action.

Le détail de répartition des sites par logeur figure dans le tableau suivant :

Logeurs	Nombre de sites	Nombre de logements	Nombre d'habitants
GBH	12	596	1280
HABITAT 25	9	442	965
SAIEM B	11	427	948
NEOLIA	10	450	1132
TOTAL	42	1895	4325

Nombre d'interventions directes auprès des habitants			
Porte-à-porte	54	Animation	52
habitants touchés lors des interventions			
Personnes sensibilisées	dont échanges en porte-à-porte (dont questionnaires remplis)	dont échanges lors animations	dont échanges en formations (gardiens, Unis-cité...)
3236	663(162)	2382	191
documents distribués			
mémo tri	stop pub	Guide et lettre « redevance incitative »	Guide « piles »
	1 438	427	

Le bilan des six premiers mois de l'année est encourageant : le nombre de personnes sensibilisées a beaucoup augmenté. Les animations menées se sont diversifiées : participation à des journées thématiques :

« Développement Durable », « Mieux vivre ensemble »...

Les interventions bénéficient d'un bon accueil de la part des habitants.

La distribution des sacs de pré-collecte destinés aux habitants vivant en immeuble a débuté en mai 2013 pour les déchets recyclables et en juin 2013 pour le verre.

Ainsi, au 30 juin 2013, 170 sacs de pré-collecte pour les déchets recyclables et 30 sacs de pré-collecte pour le verre ont été distribués, lors des interventions en porte-à-porte.

Le Grand Besançon a présenté les diagnostics, des propositions d'évolution ou d'amélioration ainsi que le bilan des actions à chaque logeur lors de 5 réunions de restitution. Plusieurs sessions de formation dédiée aux gardiens d'immeubles ont été dispensées durant cette période.

Un agent a travaillé spécifiquement sur l'aspect sociologique de la gestion des

déchets en habitat collectif, de manière à former les conseillers du tri intervenant sur site. En découlent une amélioration de l'approche en habitat collectif et du contact avec les usagers ainsi que des précisions sur le rôle du gardien.

Cet accompagnement en habitat collectif évolue régulièrement. Pour mesurer plus précisément les effets et identifier les actions positives, des sites « pilotes » ont

été choisis, par comparaison aux sites « standards ». Le but de l'accompagnement des sites « pilotes » étant de démontrer plus précisément les effets de l'accompagnement en collectif par des méthodes d'action et de suivi intensifiés. Pour chaque site pilote : 3 opérations en porte-à-porte et 4 animations en pied d'immeuble ont eu lieu.

Les sites pilotes sont identifiés dans le tableau suivant.

Logeur	Site	Nb logements	Nb habitants
GBH	3 à 13 rue Bried	61	132
Habitat 25	13 rue de Trey	108	270
Néolia	1 à 7 place Coubertin	92	181
Saiemb	18 chemin Espérance	29	71
Total	4 sites	290	654

Pour ce qui concerne le poids des déchets résiduels, les sites standards connaissent une très légère baisse (- 1 kg/hab/an), alors que la baisse est plus marquée pour les sites pilotes (- 10 kg/hab/an).

Pour ce qui concerne le poids des déchets recyclables, les sites standards connaissent une hausse légère (+ 3 kg/an/hab), alors que les sites pilotes connaissent une baisse (- 7 kg/an/hab) avec une amélioration de la qualité du tri.

Ces résultats montrent la pertinence de l'accompagnement.

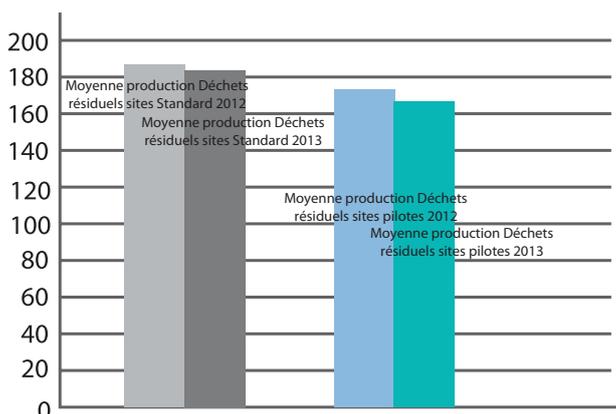
Concernant le compostage en sites pilotes, 8 adresses ont accès à un site de compostage. Tous sites confondus, on compte 41 sites de compostage.

Les objectifs concernant la période à venir (période 4) sont multiples :

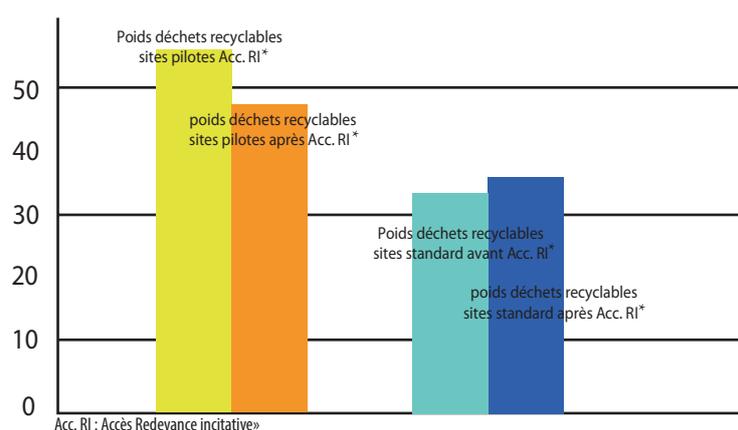
-approcher les 100 sites suivis (toutes périodes confondues) d'ici fin 2013,

- créer de nouveaux sites pilotes,
- approfondir les mesures d'accompagnement et mesurer ses effets dans la durée,
- prolonger l'accompagnement de quelques sites sur 6 mois supplémentaires (6 mois initialement),
- donner plus de visibilité à l'accompagnement auprès des habitants (communication, création d'évènements, distribution des sacs de tri, etc.).

Comparatif production déchets résiduels sites en kg/habitants sites pilotes/sites standard



Comparatif production recyclables 2012 2013 en kg



Sensibilisation à la prévention en habitat collectif

Action portée par le Grand Besançon

L'objectif de cette action est de sensibiliser les personnes résidant en habitat collectif social dense à la réduction des déchets, tant en matière de toxicité que de quantité.

Le programme d'interventions pédagogiques mis en place par l'animatrice prévention aborde cinq thèmes relatifs à la réduction des déchets :

- le compostage ;
- l'éco-consommation ;
- le gaspillage alimentaire ;

- les toxiques et les Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) ;
- le réemploi.

En 2013, deux associations environnementales, T.R.I et le C.P.I.E, interviennent également à destination des petits et des grands dans le cadre d'une prestation de service « Conception et animations de stand Grand Public et d'ateliers pratiques sur la prévention et le compostage » sur plusieurs thématiques :

- la toxicité des déchets et les méthodes naturelles de nettoyage et d'entretien de

la maison ;

- l'éco-consommation et le gaspillage alimentaire.

Au cours du premier semestre de l'année 2013, 39 animations de prévention des déchets ont été menées dans des zones d'habitat social dense. Elles ont permis de toucher 1 556 personnes au total, dont 568 enfants.

Quartier	Nombre d'animations	Nombre de participants	Thématique
À Besançon	39	1556	
Boucle - Chapelle des buis	0	0	
Velotte	0	0	
Grette - Butte	2	46	Animations en pied d'immeuble (2)
Battant	0	0	
Chaprais - Cras	11	259	Animations scolaires (1)
Bregille - Prés-de-Vaux	0	0	
Saint-Ferjeux - Rosement	0	0	
Montrapon - Fontaine Écu - Montboucons	0	0	
Saint-Claude - Torcols	1	20	Animations en pied d'immeuble (2)
Orchamps - Palente	10	421	Animations en pied d'immeuble et animations scolaires (1) (2)
Clairs - Soleil - Vaïtes	3	72	Animations scolaires (1)
Planoise	9	712	Animations en pied d'immeuble (2)
Tilleroies - Trépillot	2	6	Animations en pied d'immeuble (2)
Chailluz	00		
Hors besançon			

(1) une intervention scolaire dans une classe correspond à 3 demi-journées d'animation et porte sur les domaines suivants : le compostage, l'éco-consommation, le gaspillage alimentaire, le réemploi

(2) les interventions en pied d'immeuble concernent : la réduction des toxiques, l'éco-consommation et les DEEE

Par ailleurs, une semaine de manifestation appelée « Tournée des DEEEglingués » a permis de toucher un grand nombre d'adultes et de les inciter à faire les bons gestes de tri des déchets d'équipement électrique et électronique (D3E). La CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie) est intervenue avec les ambassadeurs de la Direction Gestion des Déchets du Grand Besançon (Action B1) du 1^{er} au 8 juin à Besançon. Ensemble ils ont ainsi sensibilisé 750 personnes sur les marchés alimentaires de quartiers d'habitat social: Palente, Cassin, Epoisses et Ile de France. D'autres animations ont eu lieu dans les villes de Saint-Vit et Ornans, dans les galeries marchandes des supermarchés fréquentés également par des personnes issues d'immeubles collectifs sociaux.

Les perspectives pour la suite de l'action B2 sont nombreuses :

- pendant ces vacances d'été, dans le cadre du programme Vital'été organisé par la Ville de Besançon, l'animatrice du SYBERT interviendra sur la réduction des déchets. La partie « compostage », quant à elle, sera animée par Trivial Compost.
- De plus, 7 animations familiales de plein air sont mises en place par les maisons de quartier aux pieds des immeubles dans les quartiers bisontins de Montrapon et Planoise.
- le projet d'un appartement-témoin se poursuit : il sera implanté dans un quartier d'habitat social de Besançon (Planoise) afin de sensibiliser les habitants à l'ensemble des thématiques environnementales (déchets, énergie, eau, alimentation, déplacement). Son nom : « Au logis 13 éco ».

- un travail avec les partenaires et les relais locaux est en cours afin de développer la collaboration avec les Maisons de Quartier et proposer ainsi des animations en accueil de loisirs. Le développement des échanges avec les agents de développement des Maisons de Quartier se poursuit pour toucher les associations ou groupes d'échange « les femmes s'informent » « Femme d'ici et d'ailleurs » . . .
- un travail avec un consultant sera lancé en septembre 2013 afin de renforcer la formation des animateurs et optimiser leur pédagogie à destination des personnes vivant en habitat collectif social dense.
- concernant les interventions de l'année scolaire 2013/2014, la priorité sera donnée aux zones d'habitat social dense avec un objectif de 25 classes.

Développement du compostage local des biodéchets en habitat collectif

Action portée par le SYBERT

Cette action vise à développer des outils de compostage de proximité dans les quartiers d'habitat collectif.

Pour mener à bien cette action, plusieurs outils ont été mis en place: le compostage en pied d'immeuble, le chalet de compostage et le compostage accéléré (se référer à la lettre 1 pour en connaître le principe et le fonctionnement).

A la fin du premier semestre 2013, 140 sites de compostage collectif en pied d'immeuble sont en service.

Au total, 5 408 foyers peuvent bénéficier d'un composteur en pied d'immeuble.

220 guides composteurs participent bénévolement au fonctionnement du composteur de l'immeuble dans lequel ils habitent. Parmi eux, 176 ont été formés lors d'une journée de formation dispensée gratuitement par le SYBERT.

Dans l'habitat social, 24 sites de compostage en pied d'immeuble sont en fonctionnement. Le détail par organisme logeur figure dans le tableau suivant.

Logeur	Nb sites	Nb logements
GBH	4	247
Habitat 25	8	775
NÉOLIA	6	266
SAIEM B	6	275

Mi 2013, 5 chalets de compostage sont en service, tous situés en zone d'habitat social très dense.

Au total près de 2 000 foyers peuvent utiliser un chalet de compostage, c'est-à-dire qu'ils sont situés à moins de 150 mètres à pied de leur logement. Quelques

usagers parcourent beaucoup plus de distance pour y accéder.

A ce jour, les enjeux portent surtout sur les plages d'ouverture au public et sur une possible participation d'habitants volontaires à l'accueil du public.

Le bilan des composteurs de pied d'immeuble et des chalets de compostage est présenté dans le tableau suivant.

Quartier	Compostage pied d'immeuble			Chalet de compostage		
	Nb sites	Nb logements	Nb foyers participants	Nb sites	Nb logements	Nb foyers participants
BATTANT	115	5114	1992	5	2000	350
BREGILLE	2	27	26			
CENTRE/LA BOUCLE	2	387	50			
CHAPRAIS	9	236	61			
CHAPRAIS/CRAS	33	1129	541	2	500	150
CLAIRS SOLEILS	7	540	180			
GRETTE/BUTTE	13	398	163			
MONTBOUCONS/MONTRAPON	10	530	196			
PALENTE	6	256	99	1	500	50
ORCHAMPS
PLANOISE	11	580	232	2	1000	150
SAINT CLAUDE	12	575	258			
SAINT FERJEUX	4	295	133			
SARAGOSSE	1	30	12			
TILLEROYES	3	63	23			
VELOTTE	2	68	18			

Un projet de composteur accéléré est en cours d'élaboration avec le Foyer de Jeunes Travailleurs « Les Oiseaux », foyer de logements et d'accompagnement social des jeunes, situé dans le quartier des Cras. Le projet tarde à émerger du fait de la multiplicité des acteurs et des procédures. Un composteur accéléré devrait être installé à l'automne 2013. Il permettra de valoriser à la fois les biodéchets liés à la restauration du foyer (400 repas par jour) et ceux des habitants du quartier. En effet, dans un rayon de 200 mètres, 200 logements sont concernés pour lesquels un taux de participation de 50 % est visé.

La sensibilisation de terrain

D'importants moyens humains de sensibilisation au compostage collectif ont été mis en place.

Grâce à une subvention du SYBERT, l'association Trivial Compost anime un réseau d'échanges entre guides composteurs. Ce réseau regroupe à ce jour plus de 300 adhérents. L'association a développé une newsletter semestrielle et organise des actions de promotion du compostage collectif, avec visite de sites en fonctionnement. Par exemple, la « semaine internationale du compostage » a permis de sensibiliser 600 personnes en habita collectif.

Trivial Compost met à disposition de ces adhérents du matériel pour broyer leur branche ou encore un tamis électrique pour leur récolte de compost. Un site internet apporte également de nombreuses informations sur le sujet.

Grâce à une subvention du SYBERT, l'association Unis-Cité a formé 16 jeunes en service civique et les a déployé sur le terrain durant 6 mois. Ils ont sillonné les quartiers d'habitat social, ciblant quelques immeubles.

Concernant ces interventions, de nombreux points positifs sont à souligner.

- Un nombre important d'habitants en habitat collectif social ont été sensibilisés dans 5 quartiers et sur une dizaine de communes extérieures.
- L'action bénéficie d'une bonne visibilité auprès des habitants et des logeurs sociaux.
- Les visites ont permis de sonder l'intérêt des habitants pour le compostage. La grande majorité y est favorable.
- Des habitants bénévoles ont été identifiés et une dizaine de nouveaux projets en pied d'immeuble sont en cours.
- La coordination avec le Grand Besançon a été renforcée sur 4 sites pilotes.

Quartier ou communes	Nb de logements concernés	Nb de personnes sensibilisé	Part
PLANOISE	2457	573	22%
PALENTE	1667	391	23%
MONTRAPON	417	165	40%
CLAIRS-SOLEILS	819	164	20%
Autres	266	54	20%
TOTAL Besançon	5716	1347	24%
Autres communes CAGB	474	108	23%
St Vit	334	7	2%
Quingey	24	7	17%
TOTAL hors Besançon	832	4	14%
TOTAL	6548	1466	22%

Le compostage collectif commence à entrer dans les mœurs et la multiplicité des sites bénéficiant d'un bilan positif permet de lever les suspensions de comportements inciviques, d'odeurs ou de prolifération d'insectes, au sein de la population comme des services des administrations.

Quelques aspects restent à améliorer.

- Les bénévoles potentiels: sur 70 identifiés par les volontaires, seulement une trentaine sont réellement intéressés, après échanges approfondis avec le SYBERT.

- Le taux de sensibilisation est faible (22 % en moyenne) et très variable selon les secteurs.

- Les horaires de visites sont inadaptés (10h-12h, 14h-16h).

- Le démarrage a été très tardif (mi-avril) pour les quartiers situés hors Besançon.

Le nombre de bénévoles potentiels identifiés et de projets démarrés grâce à l'intervention des ambassadeurs du compostage d'Unis-Cité est présenté dans le tableau ci-dessous.

	Nb de logements concernés	Nb de personnes réellement intéressées	Nb de projets démarrés	Nb de projets en cours d'élaboration
À Besançon	64	25	6	3
Hors besançon	6	5	1	1
TOTAL	70	30	7	4

Optimisation du réseau des déchetteries.

Action portée par le SYBERT

Optimisation du réseau des déchetteries

Il s'agit de mettre en place un dispositif de contrôle des accès (badges, barrières, logiciel) afin de mesurer la fréquentation, d'un point de vue quantitatif et qualitatif (nombre moyen d'usagers par site, nombre moyen de visites par semaine, nombre moyen de visites par usager...) et de facturer les non-ménages qui ne participent pas au financement du service. L'objectif visé est de diffuser des messages ciblés et d'en mesurer leur impact sur le comportement des usagers.

Dans un premier temps, il a fallu constituer une base de données des usagers, avec plusieurs catégories : « ménage » du SYBERT (encore appelé particulier), ménage hors du territoire du SYBERT et « non-ménage » (administration, entreprise, association...). Puis envoyer les badges aux usagers.

Depuis le printemps 2012, les documents de demandes de badges sont distribués aux usagers dans les déchetteries et les mairies. Ils sont également téléchargeables sur internet.

Au 31 mai 2013, la base de données contenait 36 137 usagers « ménages ». Les badges ont été créés et envoyés directement aux usagers à leur domicile au cours de la dernière semaine de juin. Il s'agit de badges RFID sans contact, de la taille d'une carte bancaire.

L'octroi de badges ménages hors SYBERT se fait après mise en place d'une convention technique et financière avec les collectivités voisines compétentes en matière de déchetterie.

Au 30 juin 2013, la base comprend 36 450 usagers « ménages » du territoire du SYBERT et également 676 usagers « non-ménages ».

Pour les demandes réceptionnées à compter du 1^{er} juin 2013, les badges sont créés en interne et envoyés aux usagers sous un délai de 2 semaines.

Ensuite, il a fallu mettre en place les dispositifs physiques et informatiques

A la suite de l'annulation d'une première consultation, une seconde a été lancée. Le marché a été notifié en mars 2013. Un retard de 6 mois a donc été pris sur cette étape, conduisant à raccourcir la phase d'observation (quatre semestres au lieu de cinq), sans préjudice sur le projet global. Au 1^{er} juillet 2013, l'ensemble des sites est équipé.

Le siège est équipé d'un logiciel dédié de gestion des données et de facturation et d'une unité permettant d'initialiser des badges.

Les 18 déchetteries sont équipées d'un dispositif de contrôle des accès comprenant une borne de lecture de badge avec une barrière en entrée, un détecteur de gabarit, une alarme sonore, une boucle de

comptage avec une barrière en sortie, un appareil mobile de lecture de carte et un modem de transmission des données.

Le principe de fonctionnement est le suivant.



L'usager présente son badge à la borne. Si le badge n'est pas valide, la barrière ne s'ouvre pas et l'usager doit sortir de la déchetterie sans déposer ses déchets. Si le badge est valide, la barrière s'ouvre et l'usager peut accéder aux quais de déchargement.

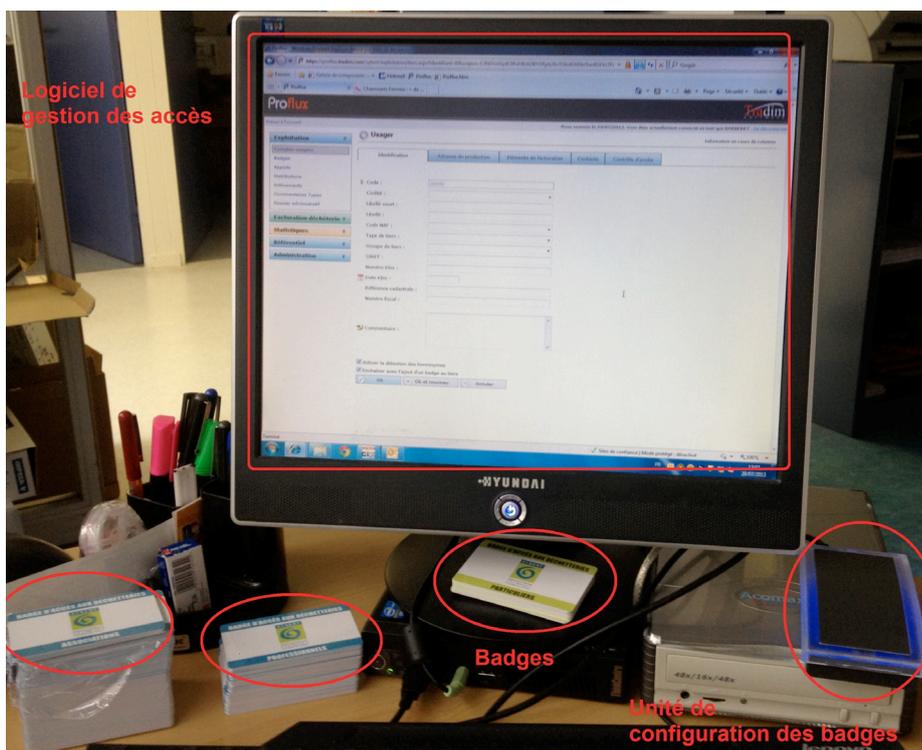
S'il s'agit d'un « non-ménage » ou d'un véhicule de plus de 2 mètres de hauteur, un signal sonore avertit l'agent de déchetterie. S'il s'agit d'un « non-ménage », l'agent saisi les quantités et qualités des déchets déposés dans un appareil portable « pocket ».

Après avoir déposé ses déchets, l'usager se dirige vers la sortie. Une boucle de contact permet d'ouvrir la barrière et d'autoriser une nouvelle entrée si le site a atteint le maximum de sa capacité.

Les données sont transmises plusieurs fois par jour au logiciel centralisé, via un modem. Après quelques mois de fréquentation, il sera possible d'effectuer des analyses statistiques et de facturer les « non-ménages » sans saisie manuelle.

Une phase transitoire durant jusqu'au 31 août donne la possibilité aux agents de déchetterie d'ouvrir la barrière aux usagers ne disposant pas de badge. Cette phase sera mise à profit pour effectuer les derniers réglages en situation réelle. A compter du 1^{er} septembre 2013, l'accès sans badge ne sera plus possible.

Courant septembre, un premier message incitant à la prévention sera distribué aux usagers des déchetteries.



Installation de tri-démontage des encombrants

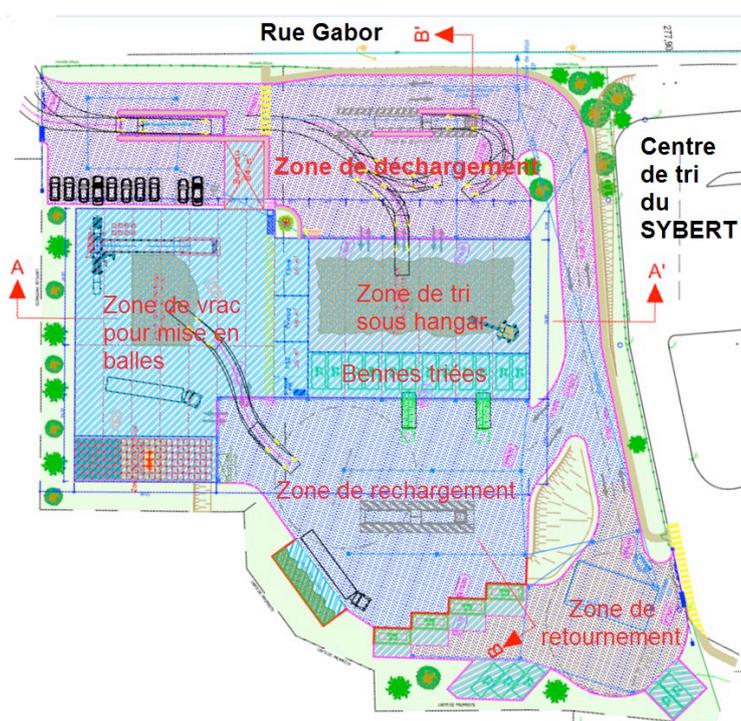
Cette action est portée par le SYBERT.

Il s'agit de mettre en place une installation de tri-démontage des encombrants et de massification des flux. L'objectif est de trier les encombrants et de les démonter, si nécessaire, puis de massifier les flux afin d'augmenter la part dirigée vers la valorisation matière et énergétique.

Une première étude a tourné court, le parti pris par le bureau d'études dans l'implantation de l'installation générant des coûts d'investissement et de fonctionnement trop importants.

En parallèle, la mise en place au niveau national d'une nouvelle filière dédiée au mobilier a changé les données du projet.

Le projet d'implantation est le suivant.



Cette nouvelle filière de responsabilité élargie du producteur (REP) se met en place à compter de juillet 2013.

Une éco-contribution est appliquée lors de la vente d'un meuble et versée à un éco-organisme, Eco-Mobilier. Ce dernier prend à sa charge la collecte et le traitement des éléments de mobilier, soit à travers un soutien financier (modeste), soit à travers l'enlèvement de bennes dédiées.

Le SYBERT privilégie les bennes dédiées, soit directement en déchetterie, soit après tri des encombrants. En effet, cette solution est plus économique et garantit une plus grande valorisation matière.

Par conséquent, le principal flux à démonter disparaît des encombrants. Le démontage ne concerne alors plus que les huisseries. Il nécessitera moins de main d'œuvre que dans le projet initial.

Une seconde étude, lancée en décembre 2012 a permis d'établir un projet et une implantation satisfaisante. Le flux d'encombrants concerné, après mise en place de la filière mobilier, est estimé à 11 000 tonnes par an.

Le projet est constitué d'une zone haute (violet) de déchargement des encombrants dans un bâtiment couvert. Dans ce bâtiment, une pelle à grappin triera les matériaux et démontera les huisseries.

En zone médiane (bleu), des bennes et alvéoles recevront les flux triés et démontés : cartons, métaux, films plastiques, plastiques rigides, métaux, valorisation énergie, polystyrène, textiles, papiers, verre...

Les films et les cartons seront déposés en vrac dans une autre partie du bâtiment pour être mis en balle ; les balles y seront stockées avant enlèvement. Le polystyrène sera également pressé dans une presse dédiée par un agent en insertion.

Sur cette zone, il est prévu une « case » dans laquelle le verre trié sera stocké en vrac avant d'être repris par camion gros porteur vers les filières de recyclage.

Sur cette zone, il est également prévu un sommaire quai de vidage de secours pour faire face à d'éventuelles pannes des installations industrielles du SYBERT (usine d'incinération et centre de tri).

Les déchets seront vidés dans des bennes situées en zone basse (gris). Ces bennes pourront ensuite être évacuées. Il s'agit là d'une installation de transfert non comprise dans le projet LIFE.

La partie basse (gris) comprend une zone de retournement des attelages (camion + remorque) apportant les encombrants. Elle se situe à la même altitude que la voirie du centre de tri, ce qui permettrait un dépannage mutuel

des engins d'exploitation ne disposant pas d'autorisation de circulation sur route (chargeur et manitou notamment).

Les investissements sont estimés à 1,8 million d'euros de bâtiment et génie civil et 1 million d'euros de matériel (presses, pelles, chargeurs, bennes...). L'amortissement est estimé à 190 000 € par an.

Cette installation fonctionnera 6 jours par semaine, environ 10 à 12 heures par jour en été et 8 à 10 h par jour en hiver. Elle requiert 6 ETP et un poste en insertion.

Les coûts de fonctionnement sont estimés à 370 000 € par an.

L'équilibre économique de cette installation sera assuré par la différence de coût entre la filière actuelle de stockage et les filières de valorisation rendues possibles.

Le projet a été présenté au Comité Syndical de juin 2013.

Une consultation a été lancée pour élaborer le dossier de demande d'autorisation préfectorale (DDAE) et le permis de construire (PC) de l'installation.

L'autorisation préfectorale d'exploiter devrait intervenir mi 2014 et la mise en service fin 2014.

ACTION D : *Communication : site internet, relations presse, panneaux d'information*

il s'agit de mettre en place toutes les actions portées dans le projet.

Le site internet

Le SYBERT a créé sur son site internet une rubrique dédiée au projet « Waste on a diet ». Sur cette page figurent les informations essentielles à la bonne compréhension du projet : le contexte, les objectifs à atteindre, les résultats attendus,

les actions mises en place, les structures partenaires, la durée et le montant alloué au projet.

Des documents sont également disponibles en téléchargement : dossier complet, résumé du projet et lettres d'avancement.

Le nouveau site internet dédié au SYBERT et comprenant des pages dédiées au projet LIFE verra le jour courant août.

Les échanges avec d'autres projets LIFE

Des échanges ont eu lieu avec plusieurs autres projets LIFE+, notamment APRON II, Miniwaste (Rennes), Casino ou encore Solvay. Ces entretiens réguliers nous apportent des informations sur le déroulement et le suivi de leurs projets.

Les panneaux

Le panneau présentant le projet « Waste on a diet » a été installé fin 2012.

Des panneaux ont également été installés dans chacune des 18 déchetteries du SYBERT. Ils donnent des éléments concernant le projet européen et décrivent le système de contrôle d'accès.

Des autocollants LIFE ont été apposés en déchetterie.

Des panneaux ont également été installés sur chacun des 5 chalets de compostage en service. Ils donnent des éléments concernant le projet européen et expliquent le fonctionnement du site.

Des panneaux ont été installés sur les sites de compostage de pied d'immeuble. Le logo y LIFE figure.

Les autres communications

Le SYBERT a diffusé plusieurs communiqués de presse concernant les actions du projet LIFE.

Plusieurs articles ont été dédiés à Waste On A Diet dans la presse spécialisée (Lettre de l'association AMORCE, Le Courrier du Parlement).

Le SYBERT et le Grand Besançon ont communiqué sur le projet, en interne et en externe, à travers les différentes actions (redevance invitation, prévention en habitat collectif, compostage collectif, déchetteries...).

Des outils de communication vers le grand public ont été créés et distribués (jeux de prévention, plaquettes de compostage, demande de badges en déchetteries, sacs de pré-collecte et affiches pour la redevance incitative...).

Des lettres d'information sont mises en ligne sur le site internet du SYBERT, tous les 6 mois, en janvier et juillet, en version française et anglaise.

Le SYBERT fait référence au projet life (nom et logo) dans tous les supports qu'il produit et rappelle régulièrement la contribution de l'Union européenne dans ses différents projets.

Par ailleurs, dans le cadre du projet Waste On A Diet, avec ses partenaires, le SYBERT travaille à l'organisation d'une conférence à Bruxelles courant novembre 2013.

L'objectif de cet événement est de réunir d'autres collectivités européennes en charge du traitement des déchets afin d'échanger sur les thématiques de la prévention, du compostage et de la redevance incitative.

ACTIONS C E T E

Management et suivi

Des comités techniques (CoTec) se réunissent chaque trimestre, environ trois semaines après son échéance, pour faire le bilan de l'action. Ils se sont réunis quatre fois depuis le début du projet (octobre 2012, janvier, avril et juillet 2013).

Ils réunissent principalement les services des structures participantes : SYBERT, Grand Besançon, ADEME, Conseil général du Doubs, ASCOMADE, bailleurs, associations de locataires. . .

Un comité de pilotage (CoPil) se réunit chaque semestre, environ trois semaines après les comités techniques, afin de dresser le bilan semestriel du projet. Il s'est réuni trois fois depuis le début du projet (septembre 2012, février et juillet 2013).

Il réunit les élus des structures partenaires suscitées.

Le suivi des indicateurs du projet.

Le point de départ et de référence est l'année 2009 : c'est l'année de réflexions-décisions des orientations politiques stratégiques en matière de gestion des déchets sur le territoire du SYBERT, à l'origine du projet LIFE.

	2009	2010	2011	S1 2012	T3 2012	T4 2012	2012	T1 2013	T2 2013	Objectif 2015
Population	224 817	226 893	226 893	226 893	226 893	226 893	226 893	228 617	228 618	
Déchets totaux (t)	119 378	119 354	118 327	54 743	31 133	31 133	113 621	21 789	29, 968	
Ratio total (kg/hab/an)	531	526	522	483	549	549	501	381	472	
Ordures ménagères résiduelles (t)	48 741	46 351	44 667	21 010	9 941	9 941	41 019	8 984	9 100	35 000
Ratio OMR (kg/hab/an)	217	204	197	185	175	175	181	157	159	
métaux recyclés issus des MIOM	1 358	1 172	1 189	571	286	286	1 142	250	253	
Collecte sélective	13 449	14 108	14 378	7 243	3 504	3 504	14 480	3 363	3 453	
<i>dont recyclé</i>	11 73	11 965	12 051	6 087	2 945	3 137	12 169	2 791	2 866	
<i>dont valorisé énergie</i>	1 712	2 143	1 773	1 014	491	523	2 027	504,45	517,95	
<i>dont perte (freinte)</i>	00		554	142	69	73	284	67,26	69,06	
Verre (t)	7 969	7 800	8 487	4 217	2 109	2 109	8 434	1 957	1 994	
Ratio CS + verre (kg/hab/an)	95	97	101	101	99	103	101	93	95	
Déchetterie (t)	49 219	51 095	50 795	22 273	15 579	11 836	49 688	7 485	12 421	
Ratio déchetterie	219	225	224	196	275	209	219	131	217	
<i>dont recyclé</i>	26 194	225	27 110	11 581	9 286	7 479	28 347	3 659	6 533	
<i>dont valorisé énergie</i>	21	21	21	10	54		19	12	291	
<i>dont traitement déchets Dangereux</i>	175	213	280	166	105	70	341	60	79	
<i>dont stocké déchets Non Dangereux</i>	11 682	14 089	13 835	6 215	3 582	3 246	13 045	2 654	3 097	6 000
<i>dont stocké Inertes</i>	11 148	9 507	9 549	3 948	2 602	1 387	7 937	1 101	2 421	
Taux de valorisation matière	39,59%	40,39%	41,27%	41,02%	46,98%	46,89%	44,09%	39,73%	43,18%	55%
Taux de valorisation énergie	42,28%	40,65%	39,26%	40,25%	33,52%	38,18%	39,90%	43,60%	36,74%	
Taux de valorisation	81,87%	81,03%	80,54%	81,27%	80,50%	85,08%	81,99%	83,33%	79,93%	
Nombre d'immeubles diagnostiqués	0	0	01	32	53		8	42		100
Nombre de foyers concernés		0	01	033	1 242		2 275	1 895		

Nb d'action de sensibilisation de prévention en habitat collectif	0	7	9	6	5	22	33	10	30	
détail du nombre d'habitants touchés	0	271	471	177	263	218	658	220	1 336	
Nb de nouveaux composteurs de pied de pied d'immeuble installés	0	10	30	21	18	15	54	8	32 1876	
Nombre de nouveaux foyers concernés	0	152	1 304	825	236	680	1 741	337	481 43	
Nombre de nouveaux foyers participants	0	51	413	389	156	315	860	107	79 25	
Estimation de la quantité de biodéchets détournés (t)	0	2	21	34	24	28	86	37	2	
Nombre de nouveaux guides composteurs	0	15	69	52	24	40	116	20	1 000	
nombre de nouveaux guides composteur formés	0	9	41	31	0	23	54	36	50	
Nombre de nouveaux pavillons de compostage installés	0	0	0	1	0	2	3	0	4	
Nombre de nouveaux foyers concernés	0	0	0	500	0	450	950	0	0	
Nombre de nouveaux foyers participants	0	0	0	100	0	100	200	0	0	
Quantité de biodéchets détournés	0	0	0	0	1	2	3	4	0	
Nombre de composteurs accélérés installés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Nombre de nouveaux foyers concernés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Quantité de biodéchets détournés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Nombre total de sites de compostage collectif	0	10	40				97		0	300 (3 types)
Nombre d'usagers de déchetterie informés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Nombre de demande de badges arrivés	0	0	0	17 982	11 953	3 223	33 158	34 062	36 450	
Fréquentation	640 032	649 229	706 833	297 525	193 815	140 574	631 914	104 572	184 406	
Fréquentation des non-ménages	7231	9 241	17 031	6 252	3 045	10 209	19 506	2 506	2 740	
Nombre de filières	15	15	16	16	16	16	16	17	17	
Quantité de déchets en déchetterie (t)	49219	51 095	50 795	22 273	15 579	11 836	49 688	7 845	12 421	
Construction de l'installation de tridémantèlement	0	0	0	0	0	0	0	0	1	
Quantité d'encombrants stockés (t)	11682	14 089	13 835	6 215	3 582	13 045	13 045	2 654	3 097	6 000
taux de valorisation hors gravats en déchetterie	68,86%	65,61%	65,78%	63,25%	71,59%	71,61%	67,94%	57,50%	68,24%	85%